ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Patton et Eleanor (dans l'ilet borné par les dites rues, la rue Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville.

People's Homestead Association vs Ignatius Kurtz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73 357.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Patton (autrefois Laurel) Eleanor et Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Eleanor de cent vingt pieds, et est formée des portions de façade des lots Nos 13, 14, 15 et 16, démontré sur un plan d'arpentage de W. H. Williams voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire en cette ville, daté le 13 novembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

21 mai—21 27—juin 2 10 17 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide occasion pour placement sûr et profitable.

Vente importante, par le Shérif Civil pour effectuer un partage de propriétés de valeur, améliorées et bien situées du Deuxième District.

Capables de rapporter de grands revenus.

A de faciles conditions de crédit.

Connues respectivement comme :

Nos 1001, 1003, 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres, à l'encoignure de la rue St Philippe.

Nos 938 et 940 rue de Chartres, à l'encoignure de la rue St-Philippe.

Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 523 et 527 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 519 et 521 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Dans l'affaire de

Joseph Vaccaro versus Mme Agathe Lemoine Ferrug et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,779—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 10 mai 1904 et signé le 16 mai 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, décrétant la vente des propriétés ci-dessous décrites aux termes et conditions ci-dessous indiquées afin d'effectuer un partage entre les parties intéressées, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1er Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, (anciennement Condé) et Royale, St Philippe et Ursulines. Lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant en mesure française, quatre vingt-deux pieds de face à la rue Chartres sur cinquante quatre pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1001, 1003, 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres.

2e Un autre lot de terre situé dans le même District dans l'ilet No 21 borné par les rues Chartres, Decatur, (anciennement Levée) Dumaine et St Philippe, lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant trente sept pieds de face à la rue Chartres par soixante quinze pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe, le tout plus ou moins, ensemble avec l'usage d'une allée en commun au dit lot et trois autres et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 938 et 940 rue de Chartres.

3e Deux lots de terre situés dans le même ilet et désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de L. H. Pilié, voyer daté le 17 mars 1847, déposé en étude de Théo. Guyot, ancien notaire, comme plan No 133, et mesurant comme suit : Le lot No 3 mesurant vingt pieds deux pouces, et le lot No 4 mesurant vingt pieds un pouce de face à la rue Dumaine, sur cent trente pieds de profondeur, chacun, borné sur le côté vers la rue Decatur par l'ancienne propriété appartenant à Bilneau, et sur le côté vers la rue de Chartres par le lot No 2, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine.

4e Un autre lot de terre situé dans le même district dans l'ilet No 20, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Decatur, (anciennement Levée) et Chartres (anciennement Condé), mesurant en mesure française cinquante et un pieds six pouces de face à la rue St Philippe sur cent vingt pieds de profondeur plus ou moins, borné sur la droite par l'ancienne propriété Malan et sur la gauche par l'ancienne propriété Chesné et Durand, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les anciens Nos 15 et 17 et par les nouveaux numéros 523 et 527 rue St Philippe.

5e Un autre lot de terre, situé dans le même ilet, et contigu au lot ci-dessus décrit et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Philippe, par quatre vingt cinq pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 519 et 521 rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ordre ou à leur propre ordre et par lui-même ou eux-mêmes endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant P. J. Patorno, notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wynne G. Rogers avocat pour le plaignant et Harry H. Hall, avocat pour les défendeurs

20 mai—20 21 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 1519 rue Melpomène, entre les rues St Charles et Prytanée.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Mary Ann Markey, femme de John Jackson Kent, et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73 365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St Charles, Prytanée et Thalie, laquelle portion de terre est formée hors d'une portion du lot No 28 sur un plan désigné par le No 21, déposé en le bureau de J. K. Stringer, ancien notaire en cette ville, lequel morceau ou portion de terre mesurant dix neuf pieds un pouce et une ligne de face à la rue Melpomène sur quatre vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée, six pieds de large ouvrant sur la rue Melpomène.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 20 mai—20 27—juin 2 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine,

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3425-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters, Dossier No 73 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite :

1. Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante-deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ceci ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mlle M. Vaitz par acte exécuté pardevant C. Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883, et enregistré dans le Bureau des Transfertes de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désiré, sur un plan du Faubourg Montreuil, fait par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Rohe, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transfertes de cette paroisse, dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portant les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Condition—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère, comme de l'adjudication, entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Ducros avocat. 21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

E. Randolph Gurley

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE,

301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73 037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 20 mai 1904, je vendrai à l'enchère publique :

1. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et l'allée Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 101 pieds et 9 pouces, et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues Broad et Palmyre.

2. Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 605, borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane, désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations comprennent un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, un grand lot sur un côté, citernes, hangars, etc. Bien loué et rapportant $180 par an.

Conditions—Un tiers au plus comptant; la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement garantis par lien spécial de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, les clauses d'assurances, etc., et que l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1904. L'acte de vente pardevant J. M. Queyrouze, notaire, aux frais des acquéreurs, et un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

J. Paul Hecker.

Succession de George Finwick.

No 73,058—Cour Civile de District, Division C.

PROPRIETE DU Deuxième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, No 830 rue Commune, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 25 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'ilet 442, borné par l'avenue Ursulines, les rues St John, Kendon, St Philippe et Hagan, et mesurant comme suit, à savoir : Le lot No 10 mesurant 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Ursulines quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St John, sur une profondeur sur le côté du lot No 19 de 103 pieds 0 2 et 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11, et une largeur dans le fond de 15 pieds 5 pouces et le lot No 11 mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante, 1904 et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker avocat.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. D. Moody & Co. Ltd., Geo. S. Koschell, transférieur, vs Nicholas Benecho.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 juin 1904, à 11 h. a. m. la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 400 borné par les rues Belondo, Gayoso, Bienville et Conti, lequel lot est désigné par le No 10, sur le croquis No 4 annexé à un acte de Jas D. Augustin, ancien notaire, daté le 16 mars 1869 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bayendo sur 141 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, acquis par le défendeur de S. Robe, par acte de Théo. Guyot, ancien notaire daté le 8 août 1877. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Chas F. Claiborne avocat pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires, No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages Doubles :

Nos 233 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pelican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants :

Trois lots dans l'ilet borné par les avenues Pacique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple, No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy, No 73,160 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas D. Dell'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 18 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., vestibule, verandas dans et quelques 11 chambres à bain, citernes, etc., le tout en splendide état.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pelican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas. D. Dell'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904. D'après cela ledit lot commençant à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer et contenant cinq chambres de chaque côté, toit couvert en ardoises, citerne, hangar, etc., la maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11.00 par mois par côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pelican et est désigné par la lettre C, sur un certificat d'arpentage par Chas G. De l'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pelican et est composé de tout le lot original No 21 et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, à un toit ouvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, retiré de la banquette avec galerie sur le devant et se loue pour $11 par mois de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 41, nouveau plan de ville, borné par les rues Elmira et l'avenue Pacique, l'avenue Pelican et la rue Alix, et désigné comme lots Nos un et deux de l'ilet No 9, maintenant ilet No 41, borné comme il est dit ci-dessus, d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant trente et un pieds 9 pouces de face à l'avenue Pacique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles, et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc., contigues au ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres, hangars, etc., la propriété est maintenant occupée.

Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, borné par les l'avenue Pacique, la rue Elmire et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lequel ilet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property," par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Hero Jr., un notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C, sur un dit plan par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juillet 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy, à Mme Margaret Donely dans le bureau de James J. Woulfe, le 15 août 1898. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'arriéré portion des lots Nos un et quatre, acquis par le défunt John Kennedy, pardevant Henry P. Dart, le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Pelican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C a vingt quatre pieds de face à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pelican et la rue Thayer, lequel ditilet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12.00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprennent un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office etc., en bonnes conditions et se louant $15.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1904.

Au même moment et endroit, il sera vendu

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats-Unis de l'Amérique vs Irena Brooks, femme de Chris. Harris et als No 13 132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour la Division Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites les propriétés desquelles ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits nets déposés se montant à ceuts dollars dont ledit intérêt ci-dessus.

Deuxièmement : Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et als, No 13 131 du dossier de la Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits nets déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente, pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73 175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres citerne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, écoles et marchés, lignes de cars etc.

Conditions—Un tiers plus ou moins comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente pardevant Oregon W. Long notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS J. KENNEDY.

No 73,160—Cour Civile de District—Division C.

Le contenu droit d'occupation, stock et installations de la buvette No 1 rue N. Peters entre Dumaine et St Philippe.

Un lot de whisky en entrepôt à l'encoignure des rues Conti et N. Peters.

Le contenu du magasin et de la résidence à Alger.

Un lot de comptoirs, tables à revenir, jugements etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—

JEUDI le 2 juin 1904

A 11 heures A. M. sur les lieux

No 1 rue N. Peters entre les rues Dumaine et St Philippe, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la cour civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

Le contenu entier de la buvette consistant en stock de whiskeys, liqueurs, installations (cash register), compteur, etc., et le terme non expiré jusqu'au 1er octobre 1904 ci-après les conditions du bail.

Le même jour immédiatement après que le ci-dessus sera disposé, il sera vendu à l'entrepôt, à l'angle des rues Conti et N. Peters un lot de whiskey, etc.

VENDREDI le 3 JUIN 1904 à 11 heures a.m. il sera vendu à Alger sur les lieux à l'angle des avenues Pélican et Atlantique un lot de meubles de maison le contenu du magasin consistant d'étagères, comptoirs cases, installations de buvette, un lot de bijoux, etc.

Aussi plusieurs actions de stock, tombe de famille, intérêt de la police d'assurance de vie, comptes courants, billets à recevoir dûs et jugements en faveur du défunt.

Conditions—Comptant.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 1 2.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Thomas J. Cook et als vs Francis Cook et als.

No 72,751 — Cour Civile de District Division D.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet, JEUDI, le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Ste Marie, dans l'ilet No 343, borné par les rues Howard, Poydras, Liberté et Lafayette, désigné par le No 1 et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 8 pouces de profondeur.

No 652 rue Howard. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres. Dans le fond est un hangar, citerne, etc. Dans le fond est un cottage contenant deux chambres, citerne, etc., contigu à cette propriété sur la façade est une boutique, No 650 rue Howard, bon pour emplacement de commerce.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette sur un plan de Hugh Grant, le 3 décembre 1839 et mesurant, en mesure américaine, 21 pieds 10 pouces de face à la rue Lafayette sur 68 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet désigné comme une partie des lots 1 et 2 sur le plan ci-dessus mentionné, mesurant 8 pieds de face à la rue Lafayette sur 45 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

No 1417 rue Lafayette, les améliorations comprenant une demeure à deux étages, contenant 7 chambres. Dans la cour, sont la cuisine, citerne, etc.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Lafayette, Poydras et Liberté, et mesurant 16 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur.

No 634 rue Howard, les améliorations comprenant un cottage simple contenant 4 chambres et galerie. Dans la cour un hangar, une citerne etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante 1904, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legler, notaire.

Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur.

Les plans des diverses bâtisses sont maintenant exposés à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, et pour tous renseignements s'adresser au bureau de

WILL J. MORGAN
Encanteur, No 331 rue Carondelet.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Stroudback& Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN vs PUGH LINE TRANSPORTATION CO

No 73,100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux" enregistré dans le Port de la Nouvelle-Orléans et d'après son dit enregistrement officiel, comme le même apparaît sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit "Mabel Comeaux" a été construit à Jeffersonville, Indiana, en 1891. Il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois ; il a trois ponts pas de mâts avec l'avant simple sa longueur est de 175 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6.5 10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325.87, sa capacité de tonnage entre les ponts au-dessus du tonn